



La lettre des administrateurs

CGT -Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration du 1^{er} août 2013 - N° 174

Un bilan semestriel dégradé qui appelle un changement de politique pour l'avenir de La Poste

Le Conseil d'Administration du 1^{er} Août a examiné l'arrêté des comptes du 1^{er} semestre 2013 pour le Groupe La Poste.

Ces résultats sont à resituer dans le contexte des politiques d'austérité mises en œuvre par les gouvernements successifs depuis des années.

Si comme le constate La Poste, « *la situation économique en zone euro reste dégradée* », le sursis de deux ans accordé par la Commission Européenne pour atteindre les 3% du PIB va servir à tailler dans les dépenses publiques, annihilant les chances de relance de l'activité et privant l'Etat de ses derniers leviers de souveraineté économique.

C'est donc tout cet environnement économique et financier qui explique en partie pourquoi le bilan du 1^{er} semestre 2013 est à ce point dégradé.



Alors que La Poste se targue d'avoir atteint ses objectifs budgétaires, la réalité n'en est pas moins que le chiffre d'affaire du Groupe stagne à 11 **milliards** d'euros et que le résultat d'exploitation à 483 millions d'euros est en chute de 23,6% par rapport à l'an dernier.

Si la dette nette diminue, c'est uniquement dû au versement de la 3^{ème} tranche de l'augmentation du capital par les actionnaires qui est intervenue en avril 2013 à hauteur de 600 millions d'euros, mais nous sommes désormais à la dernière tranche de cette augmentation du capital.

En termes d'effectifs, nous sommes toujours dans la même spirale infernale des suppressions d'emplois avec **2 787 emplois supprimés en 6 mois**, ce qui est problématique pour une entreprise qui bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi.

Plus que d'un changement de PDG, La Poste a besoin d'un changement de politique !



Lors de ce Conseil d'Administration, les administrateurs ont voté à la majorité, pour proposer au président de la République la nomination de Philippe Wahl, actuel directeur de La Banque Postale, comme prochain PDG du Groupe.

Conformément à la loi, il devra être auditionné par les commissions compétentes de l'Assemblée Nationale et du Sénat. A l'issue de ces auditions, la nomination du PDG du groupe La Poste fera l'objet d'un décret en Conseil des ministres.

Les administrateurs salariés CGT ont immédiatement interpellé le futur Président du CA pour l'ouverture immédiate de négociations : « *la situation économique et financière est dégradée, la situation sociale et sanitaire est alarmante et le dialogue social est inexistant.*

Le personnel attend des réponses immédiates en termes d'emplois, de pouvoir d'achat et d'amélioration des conditions de travail »

Vote à bulletin secret proposition
Nouveau Président du CA :
Pour : 14
Abstentions : 4
Ne participent pas : 3 (3 CGT)



Même l'immobilier voit son résultat d'exploitation en baisse de 36 millions d'euros par rapport à 2012. Comme quoi la vente des biens atteint aussi des limites.

Ces résultats sont la démonstration d'une situation économique, financière et sociale très préoccupante pour le Groupe.

C'est dans ce contexte que les dividendes versés aux actionnaires : l'Etat et la CDC, augmentent de 15,7 % passant de 145 à 172 millions d'euros, le taux de rentabilité étant passé de 30 à 35 % !

Les administrateurs salariés CGT alertent à nouveau : à vouloir suivre des dogmes idéologiques de gestion libérale au travers d'une politique à court terme basée sur la baisse des effectifs, la baisse des charges ou la vente du patrimoine est mortifère pour La Poste.

De plus, ce ne sont pas le nouveau contrat d'entreprise et le plan stratégique 2013/2018 qui vont mettre un terme à cette politique :

- un nouveau contrat d'entreprise qui met en danger les quatre missions de Service Public dévolues à La Poste, en confirmant le désengagement financier de l'État sur la distribution de la presse, l'accessibilité bancaire, l'aménagement du territoire et le service universel. A peine signé, ce nouveau contrat d'entreprise est déjà revu à la baisse par le gouvernement.
- un futur plan stratégique 2013/2018 qui s'enlise dans une politique dont on connaît déjà les effets néfastes depuis plusieurs années, notamment en termes de situation sanitaire et sociale des postiers.

Il est urgent, au contraire, de travailler à une démarche de progrès économique et social où La Poste pourrait redevenir un service public moderne et efficace qui tiendrait compte d'enjeux fondamentaux comme la qualité de service, l'égalité de traitement, la péréquation et le droit d'accès pour tous, mais aussi la préservation de l'environnement, l'aménagement du territoire, la prévention des risques et le développement durable.



Vote arrêté des comptes
semestriels 2013



Pour : 14
Contre : 5 (3 CGT, 2 SUD)
Abstention : 2 (1 FO)

C'est dans ce contexte et pour toutes ces raisons que la CGT appelle les postières et les postiers à participer activement à la réussite de la journée d'action unitaire du 10 septembre 2013

Bilan de la commission des Achats de La Poste

La Commission des achats réitère à nouveau la possibilité de pouvoir jouer son rôle sur des marchés aux montants parfois importants passés par les filiales du Groupe et souhaite pouvoir contrôler, d'une manière aléatoire, des marchés dont le montant est inférieur au seuil de vérification.

Pour les administrateurs salariés CGT et sans vouloir outrepasser les droits et le rôle de cette commission, cette dernière fait un travail important et le Conseil d'Administration ferait bien d'entendre enfin ces demandes et d'y répondre favorablement.

Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY